

DEVENIR RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE « INCLUSION »

Le « cadre de référence national pour l'éducation non-formelle des enfants et des jeunes » s'appuie sur quatre principes éducatifs généraux parmi lesquels figure **l'inclusion**.

L'inclusion y est décrite comme partant du postulat « *...que tous les êtres humains, avec leurs différences individuelles, leurs besoins particuliers et leurs talents propres, sont des êtres « normaux »...* », invitant ainsi les services d'éducation et d'accueil à avoir une approche éducative personnalisée, centrée sur l'autonomie et la participation de chacun.

Or, mettre en place des lieux de vie innovants qui offrent un accueil socio-éducatif à tous les enfants, en prenant en compte leur diversité et leurs différences, est un vrai défi. Un défi qui nécessite de la méthode et des outils adaptés. Un défi que les services d'éducation et d'accueil pourront relever en s'appuyant notamment sur leur **référént pédagogique Inclusion**.

Nommé au sein de l'équipe, le **référént pédagogique Inclusion a pour missions principales** de :

- Coordonner l'implémentation du concept inclusif dans la structure.
- Être garant de la mise en œuvre du projet soumis au ministère (la démarche elle-même se fait avec tous les membres du personnel).
- Accompagner l'équipe dans la mise en place du plan d'actions « inclusion ».

Pour tenir pleinement son rôle, un **dispositif de formation sur-mesure** a été conçu à son attention.

L'ensemble des modules de formation est animé par un (ou plusieurs) collaborateur(s) d'Incluso. Incluso est, au Luxembourg, le Centre de Ressources pédagogiques et formatives en matière d'inclusion.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour réserver une place de RPI dans une de nos sessions, le responsable/la direction de la structure concernée envoie un mail à **rpi@ufep.lu** avec les informations suivantes :

- Nom de la structure
- Adresse de la structure
- Numéro de téléphone de la structure
- Adresse mail de la structure

Dès lors, l'UFEP informera le responsable / la direction de la réservation d'une place dans une des sessions déjà programmées ou sur liste d'attente.

La répartition des places disponibles dans les différentes sessions sera faite par l'UFEP.

Quelques semaines avant le début de la formation, l'UFEP demandera par mail les coordonnées du participant désigné par la structure. Le/la participant(e) recevra à ce moment toutes les informations nécessaires.



» PUBLIC CIBLE

- Prioritairement les services d'éducation et d'accueil inclusifs ou dans une démarche pour devenir inclusifs.
- Prioritairement les professionnel-le-s qui ont été identifié-e-s par leur structure comme « référént pédagogique Inclusion ».

» FORMATEUR

Le Centre de Ressources Incluso

» DATES

SESSION 1 (LU)

Réf. 0123 : 27.01.2023, 24.02.2023, 24.03.2023, 21.04.2023 et 22.05.2023 (Bettange-sur-Mess)

SESSION 2 (LU)

Réf. 0323 : 06.02.2023, 06.03.2023, 19.04.2023, 15.05.2023 et 12.06.2023 (Centre Écologique Hosingen)

SESSION 3 (LU)

Réf. 0423 : 07.02.2023, 14.03.2023, 25.04.2023, 23.05.2023 et 20.06.2023 (Bettange-sur-Mess)

SESSION 4 (LU)

Réf. 0623 : 01.03.2023, 29.03.2023, 26.04.2023, 16.05.2023 et 19.06.2023 (Bettange-sur-Mess)

SESSION 5 (LU)

Réf. 0823 : 15.03.2023, 18.04.2023, 10.05.2023, 13.06.2023 et 04.07.2023 (Bettange-sur-Mess)

SESSION 6 (LU)

Réf. 4023 : 27.09.2023, 25.10.2023, 22.11.2023, 13.12.2023 et 10.01.2024 (Bettange-sur-Mess)

SESSION 7 (LU)

Réf. 4323 : 02.10.2023,
07.11.2023, 01.12.2023,
09.01.2024 et 06.02.2024
(Centre Écologique Hosingen)

SESSION 8 (LU)

Réf. 4423 : 04.10.2023,
08.11.2023, 12.12.2023,
16.01.2024 et 07.02.2024
(Bettange-sur-Mess)

09:00-16:00
(repas inclus)

30 heures de formation au total
Formation certifiée

» FRAIS

Inscription gratuite pour les participant(e)s (formation financée par le MENJE afin de soutenir les structures conventionnées).



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Module 1 : Le référent pédagogique Inclusion en SEA	<ul style="list-style-type: none">• Le rôle et les responsabilités du référent pédagogique Inclusion.• Ce qu'il faut savoir du cadre d'intervention (contexte, bases légales...).• Les clés de réussite de la mission : opportunités et contraintes.
Module 2 : L'inclusion, c'est quoi ?	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du concept inclusif et de ses implications dans la pratique quotidienne.• Implémenter une démarche inclusive dans sa structure : méthodologie de mise en œuvre et conseils pour une mise en application efficace.
Module 3 : Comportements-défis et situations de handicap	<ul style="list-style-type: none">• Les comportements-défis : de quoi s'agit-il ? Que faut-il savoir ?• Les situations de handicap : quelles sont-elles ? Que faut-il savoir ?• Accueillir en SEA des enfants à besoins spécifiques : quelles adaptations prévoir ? A quels niveaux ?
Module 4 : Focus sur le projet individuel (PI) de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">• Le projet individuel : un concept, une définition.• La mise en œuvre du projet individuel dans la structure : quelles étapes respecter ? Quels outils utiliser ? Comment l'implémenter avec l'équipe ?
Module 5 : Les compétences clés du référent pédagogique Inclusion	<ul style="list-style-type: none">• État des lieux des compétences indispensables à l'exercice de la fonction.• Focus sur les « soft skills » du référent pédagogique et sur les techniques à mobiliser pour coordonner la démarche inclusive sur le terrain.